

SECUFER ENCADRANT

Encadrer en sécurité un chantier en zone à risques ferroviaires

FORMATION PRÉSENTIEL



DURÉE

1 jour – 7 heures

PUBLIC

Encadrants de chantier ferroviaire : chefs de chantier, conducteurs de travaux, responsables d'équipe, représentants d'entreprises intervenantes (RCE)

RYTHME

Théorie le matin, pratique l'après-midi

TYPE DE FORMATION

Présentiel – en salle et sur emprise réelle

TARIF

Sur devis, nous contacter



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

En vertu du **décret n° 2017-694 du 2 mai 2017**, « relatif à la protection des travailleurs intervenant sur le système de transport ferroviaire ou guidé », dit décret « SECUFER », tout intervenant sur les emprises ferroviaires doit être formé aux règles de sécurité. Mais **encadrer** un chantier en zone à risques ferroviaires exige davantage : organiser, coordonner et garantir la sécurité d'une équipe.

SECUFER propose une **formation présentielle unique en France**, dédiée aux encadrants. Elle leur permet de maîtriser les risques ferroviaires, le circuit d'autorisation d'engagement (ARF) et leurs responsabilités, de la préparation du chantier (ICP, plan de prévention) jusqu'aux situations d'urgence.

La journée se déroule en deux temps : une matinée théorique en salle, suivie d'un après-midi de mise en pratique sur une emprise ferroviaire réelle (passage à niveau ou gare).

Une attention particulière est portée aux **particularités locales** des sites où interviennent les encadrants, élément essentiel de la sécurité. La formation se conclut par une évaluation théorique et pratique.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les principaux risques ferroviaires (heurt, accrochage, effet de souffle, électrification, chute) et délimiter la zone dangereuse.
- Maîtriser les règles de déplacement et de traversée des voies.
- Situer son rôle et sa responsabilité parmi les acteurs d'un chantier en coactivité.
- Comprendre le circuit d'autorisation (ICP, plan de prévention, ARF) et les imprimés de sécurité.
- Réagir en situation d'urgence et mesurer sa responsabilité juridique.

PRÉ-REQUIS

- Savoir lire et comprendre le français.
- Une formation au risque ferroviaire et une A.A.E. sont recommandées.
- Aptitude à se déplacer sur emprise ferroviaire (EPI requis pour la séquence pratique).
- Aucune connaissance réglementaire préalable n'est exigée.

SECUFER ENCADRANT

FORMATION PRÉSENTIEL — PROGRAMME

PROGRAMME

La formation se déroule sur une journée : **théorie en salle le matin, pratique sur emprise réelle l'après-midi.**

MATIN — THÉORIE EN SALLE

1. Le décret SECUFER (2017-694) et le rôle de l'encadrant
2. Les risques ferroviaires et la zone dangereuse
3. Se déplacer et se positionner en zone dangereuse
4. Les acteurs du chantier en coactivité (RSO, RSNCF/Ch, ASP, RCE)
5. Préparer et autoriser : ICP, plan de prévention, ARF, imprimés
6. Protéger les personnes et réagir en situation d'urgence

APRÈS-MIDI — PRATIQUE SUR EMPRISE RÉELLE

Emprise ferroviaire réelle (passage à niveau ou gare) — études de cas et simulations

7. Reconnaissance de l'emprise et connaissance des voies
8. Matérialisation du sens de circulation et de la zone dangereuse
9. Matérialisation de la caténaire et du risque électrique
10. Engagement transversal et traversée des voies : en simulation (traversée réelle uniquement si le site dispose d'un TvP et d'une DATZD)
11. Confrontation à l'effet de souffle au passage d'une circulation
12. Mise en situation de l'encadrant : briefing, annonce, positionnement, RQS

► **Évaluation : QCM de 50 questions (théorie) + évaluation pratique (études de cas et simulations) sur emprise**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Test de positionnement en début de journée.
- Apports théoriques en salle : diaporamas, schémas, vidéos, études de cas.
- Études de cas, démonstrations et simulations sur emprise réelle.
- Matérialisation terrain : zone dangereuse, sens de circulation, caténaire.
- Méthode active, interrogative et démonstrative.
- Livret récapitulatif remis.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Test théorique : QCM de 50 questions** (niveau encadrant) couvrant l'ensemble des thèmes.
- **Évaluation pratique sur emprise, par études de cas et mises en situation** : matérialisation de la zone dangereuse, du sens de circulation et de la caténaire, simulation de l'engagement transversal et de la traversée des voies, confrontation à l'effet de souffle. La traversée des voies n'est réalisée réellement que si le site dispose d'un **TvP** et d'une **DATZD** (autorisation de traverser la zone dangereuse) ; à défaut, elle est simulée.
- Un score de **80 %** est nécessaire pour obtenir le certificat de réussite.
- Attestation de formation remise à chaque participant.

DÉROULEMENT & ACCÈS

La formation se déroule **en INTRA ou en session programmée**, à partir de 3 participants. La matinée se tient en salle ; l'après-midi sur une **emprise ferroviaire réelle** (passage à niveau ou gare) définie avec le client.

L'inscription s'effectue après contractualisation avec le conseiller AMYNCO. Les EPI nécessaires à la séquence pratique sont précisés lors de la convocation. Une **attestation de suivi et de réussite** est remise à l'issue de la journée.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Dernière mise à jour : 06/2026 ©AMYNCO